



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Bilan du Contrat de diversification et de développement
économique de la MRC de La Matapédia**

Amqui, le 25 mars 2009 --- Le gouvernement du Québec a accordé en juin 2006 une aide financière de 1 050 000 \$ sur trois ans pour soutenir les efforts de diversification et de développement économiques des municipalités de la MRC de La Matapédia et ainsi tenter de contrer les impacts de la crise forestière. Pour ce faire, deux fonds ont été mis à la disposition de la MRC. Le premier est le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR). Disposant d'une enveloppe de 100 000 \$ par année, ce fonds vise à mettre en œuvre le plan de diversification et de développement de la MRC. Le deuxième est le Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles (FAMM) du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation qui vise à fournir une aide financière pour relancer, moderniser ou convertir les entreprises existantes, aider la création de nouvelles entreprises ainsi que pour soutenir la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs. L'enveloppe annuelle est de 250 000 \$.

Au cours des trois années du contrat, quinze projets (15) ont obtenu l'aide financière du FSTD pour un montant de 297 644 \$ générant des investissements de 1 507 186 \$, alors que vingt-deux (22) projets ont reçu un appui financier du FAMM pour un montant de 623 250 \$ et des investissements totaux de 9 108 360 \$, créant ou maintenant plus d'une centaine d'emplois sur le territoire de la MRC de La Matapédia.

«Ces mesures sont des outils concrets mis à la disposition de la MRC pour soutenir la réalisation de projets et la création d'emploi. Elles ont notamment permis d'identifier les champs d'intervention prioritaires, de supporter la réalisation de projets touristiques, d'explorer de nouveaux créneaux et d'aider les entreprises nouvelles ou existantes», souligne le préfet de la MRC, monsieur Georges Guénard.

La MRC compte sur la collaboration du Centre local de développement (CLD) de La Matapédia. Elle a aussi retenu les services de la firme Mallette et du Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers de l'Est-du-Québec (SEREX). Cette équipe de travail a élaboré un plan de diversification et de développement qui identifie les champs d'intervention prioritaires pour l'utilisation des sommes consenties : la 2^e et 3^e transformation dans le secteur forestier, le tourisme, l'agriculture, les autres secteurs industriels (ex. développement éolien), l'instauration de nouveaux leviers financiers et l'amélioration de l'animation économique, du soutien technique et des infrastructures.

La MRC a de plus confié à un comité la responsabilité de mettre en œuvre cette planification, de faire connaître la mesure dans le milieu, de recevoir, d'analyser et de recommander l'appui financier de projets. Le comité de diversification et de développement se compose d'élus municipaux, de trois représentants du milieu des affaires et d'un représentant des organismes socioéconomiques. De plus, le comité compte sur la participation de personnes ressources du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'exportation (MDEIE), du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), du ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et des directeurs généraux du CLD et de la MRC.



« La MRC de La Matapédia a, au cours des trois dernières années, bénéficié des mesures d'aide pour soutenir la diversification et le développement économique de son territoire dans un contexte de crise forestière. Les impacts de la crise forestière se feront sentir cette année, de manière plus virulente. Devant l'ampleur de la crise actuelle, la reconduction du contrat de diversification et de développement est d'autant plus nécessaire. C'est pourquoi la MRC de La Matapédia accueille très favorablement l'annonce gouvernementale voulant que ce contrat soit reconduit pour deux autres années » a mentionné le préfet, monsieur Georges Guénard.

La MRC de La Matapédia s'engage à actualiser, au cours des prochaines semaines, son plan de diversification et de développement et à y intégrer les problématiques et spécificités des municipalités dévitalisées comme l'a d'ailleurs demandé la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Du reste, la direction régionale du MAMROT devrait sous peu, réunir les MRC concernées pour entreprendre ce chantier.

– 30 –

Sources :

Mario Lavoie
Directeur général et secrétaire-
trésorier
MRC de La Matapédia
Tél. : (418) 629-2053, poste 119

Hélène Gagné
Directrice générale
CLD de La Matapédia
Tél. : (418) 629-4212, poste 23